

## COMMUNIQUÉ DU MAIRE

Chères Saint-Rémoises, Chers Saint-Rémois,

L'église Saint-Rémi est un bâtiment public depuis la loi de 1905 et son entretien incombe à la municipalité.

Dans ce contexte, ce bâtiment du XII<sup>e</sup> siècle fait l'objet d'une surveillance technique des éléments structurants depuis de nombreuses années. Le diagnostic structurel de juillet 2024 met en évidence la nécessité de procéder aux réparations de la charpente et du clocher. Cela implique aujourd'hui la fermeture de l'église.

Les désordres structurels constatés pouvant porter atteinte à la sécurité des biens et des personnes, nous sommes dans l'obligation de prendre des mesures conservatoires interdisant l'accès au public, avant même le démarrage des travaux. En effet, des analyses complémentaires sont nécessaires avant de pouvoir commencer les réparations dans les meilleurs délais.

Nous travaillons de concert avec le Père Raphaël Prouteau. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de cette situation.

  
Dominique Bavoil,  
Maire,